

Conditions d'admission

Conditions pédagogiques d'inscription :

L'inscription à la formation s'effectue à l'issue de tests de positionnement et d'un entretien individuel.

Conditions administratives d'inscription à l'examen :

Celles-ci sont définies par le décret n° 94-684 du 3 août 1994.

- Vous ne devez pas être titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent.
- Vous devez avoir interrompu votre formation initiale depuis 2 ans au moins et être :
 - Soit âgé de 24 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de l'examen ;
 - Soit âgé de 20 ans au moins et justifier de deux années d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale à cette même date.



Informations pratiques

DIRECTION FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE

DAEU A – Option Littéraire

- Grenoble : 04 57 04 11 90
daeu-g@univ-grenoble-alpes.fr
- Valence : 04 76 82 55 28
daeu-v@univ-grenoble-alpes.fr

Préciser dans le message « DAEU A »

DAEU B – Option Scientifique

- Grenoble : 04 57 04 11 90
daeu-g@univ-grenoble-alpes.fr

Préciser dans le message « DAEU B »

Avec le soutien de



CS 40700
38058 Grenoble Cedex 9, France
Tel.: +33 (0)4 57 42 21 42
www.univ-grenoble-alpes.fr

UGA
Université
Grenoble Alpes

DAEU

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Le DAEU est un diplôme national délivré par les universités, spécialement conçu pour les adultes non bacheliers.

Il permet :

- L'obtention d'une véritable équivalence du baccalauréat
- L'entrée dans les universités, IUT, BTS, écoles paramédicales, écoles supérieures...
- L'accès à certains concours ou emplois nécessitant le baccalauréat

UGA
Université
Grenoble Alpes

Qu'est-ce que le DAEU ?

Le DAEU est composé de 4 Unités d'Enseignement (UE) : 2 UE obligatoires et 2 UE optionnelles à choisir dans la liste des UE proposées par l'Université Grenoble Alpes.

La détermination des UE est fonction de l'option du DAEU choisi, DAEU A - Option Littéraire ou DAEU B - Option Scientifique, et du cursus de formation envisagé.

DURÉE DES ÉTUDES

Le DAEU peut être obtenu sur une ou plusieurs années (4 années consécutives maximum), selon le régime choisi : global ou fractionné.

Le régime global permet de présenter les 4 UE la même année. Le régime fractionné permet de choisir le nombre d'UE préparées chaque année.

SPÉCIFICITÉS

La formation dispensée ne se déroule pas sur le modèle d'une année de terminale de lycée, mais vise à développer les aptitudes requises pour entreprendre des études supérieures. Elle constitue un approfondissement des connaissances et des pratiques dans les disciplines choisies, un développement de la culture générale et permet l'acquisition d'outils méthodologiques.

TARIF

Nous consulter.

Les frais de formation d'un certain nombre de personnes en recherche d'emploi peuvent être pris en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le DAEU – A Option Littéraire

GRENOBLE ET VALENCE

Le DAEU A est un diplôme national équivalent du baccalauréat (L, ES, STG).

L'option comporte

- Deux unités d'enseignement obligatoires : français et langue vivante 1 (anglais).
- Deux unités d'enseignement à choisir parmi : économie, géographie, histoire, langue vivante 2, mathématiques, philosophie.

La formation correspond à un volume horaire minimum de 270 heures.

VALIDATION

Contrôle continu tout au long de l'année, examen blanc en mars. Deux sessions d'examen organisées en mai et juin.

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

- Inscriptions et tests de positionnements d'avril à juin.
- Début des cours fin septembre.

Des forums (réunions d'informations collectives) sont organisés en avril, mai et juin.

DÉBOUCHÉS

La réussite au DAEU A permet l'accès aux études supérieures dans les domaines suivants :

- Lettres, arts
- Sciences humaines et sociales
- Science du langage
- Langues
- Communication, droit, sciences économiques
- Certains concours de niveau B
- Webmestre
- Gestionnaire de parc informatique

Le DAEU – B Option Scientifique

GRENOBLE

Le DAEU B est un diplôme national équivalent du baccalauréat S

L'option comporte

- Deux unités d'enseignement obligatoires : français et mathématiques.
- Deux unités d'enseignement à choisir parmi : biologie, chimie, physique.

La formation correspond à un volume horaire minimum de 336 heures.

VALIDATION

Contrôle continu tout au long de l'année. Deux sessions d'examen organisées en mai et juin.

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

- Inscriptions et tests de positionnements de mai à septembre.
- Début des cours fin septembre.

Des forums (réunions d'informations collectives) sont organisés en mai, juin et début septembre.

DÉBOUCHÉS

La réussite au DAEU B permet l'accès aux études supérieures dans les domaines suivants :

- Mathématiques, informatique
- Biologie, chimie
- Science de la terre, de l'environnement et de l'univers
- Physique, mécanique
- Géographie, aménagement du territoire
- Activités physiques et sportives
- Professions médicales et paramédicales
- Certains concours de niveau B